

Demande de contrôle de raccordement aux réseaux d'assainissement

Informations générales

Habitation	<i>Adresse</i>			
	<i>Référence cadastrale</i>			
Propriétaire	<i>Civilité, Nom, prénom</i>			
	<i>Adresse de facturation</i>			
	<i>CP</i>		<i>Commune</i>	
	<i>Téléphone(s)</i>			
Coordonnées du demandeur <i>(si différent du propriétaire)</i>	<i>Civilité, Nom, prénom</i>			
	<i>Téléphone(s)</i>			
	<i>Fonction</i>			

Caractéristiques de l'habitation

<i>Année de construction (si connue) :</i>		<i>Type :</i>	
<i>Temps d'occupation annuelle :</i>			<i>Logement vacant :</i>
<i>Nombre de Chambres :</i>	<i>Nombre de pièces principales :</i>	<i>Nombre d'occupants :</i>	

Par délibération du conseil municipal n° 2011/114/11-01 du 22 septembre 2011, le montant de la redevance relative au contrôle de raccordement au réseau communal a été fixé à **300 € par contrôle**.

Le montant de la prestation sera facturé au propriétaire directement par le TRESOR PUBLIC et ne sera à effectuer qu'à réception de la facture.

Vous voudrez bien nous retourner ce document **complété, daté, signé, précédé de la mention « Bon pour accord de paiement »**.

Date :

Signature du propriétaire :